



Refus de communication avec le pere des enfants

Par **castor17100**, le **25/03/2009** à **09:49**

l'ex femme de mon concubin a la garde des enfants or elle prend toutes les décisions concernant les enfants seule ne veut plus parler à son ex mari au téléphone et depuis hier elle refuse de lui passer le plus jeune de 12 ans quand son pere appelle que pouvons nous faire? plus aucune communication n'est possible nous avons deja écrit au jaf mais nous ne recevons aucune réponse
de plus elle part en vacances au mois d'aout au canada doit elle demander l'accord du papa pour sortir les enfants du territoire français ?
avec mes remerciements anticipés
valeriefoucachon@free.fr